



UrbanVitaliz

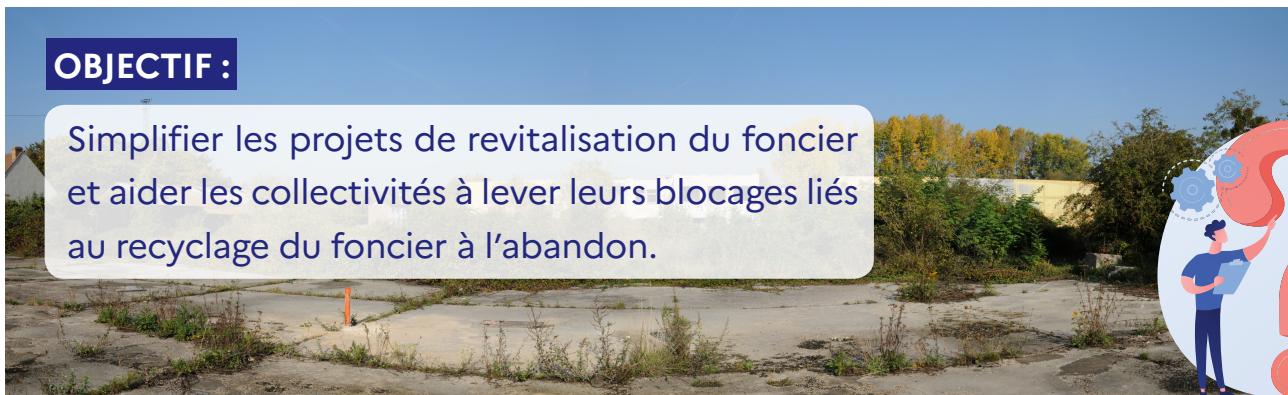
FAITES PASSER VOTRE FRICHE À L'ÉTAPE SUIVANTE !

UN SERVICE NUMÉRIQUE ET GRATUIT QUI AIGUILLE LES COLLECTIVITÉS
DANS LEUR PROJET DE RÉHABILITATION DE FONCIER À L'ABANDON



OBJECTIF :

Simplifier les projets de revitalisation du foncier et aider les collectivités à lever leurs blocages liés au recyclage du foncier à l'abandon.



URBANVITALIZ VIENT RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES PETITES COLLECTIVITÉS :

- > besoin de méthode pour commencer,
- > recherche de financement,
- > blocages techniques ou juridiques...

ET PROPOSE DES RECOMMANDATIONS ADAPTÉES :

- > identifier et contacter un acteur « aidant » pour un soutien d'ingénierie spécifique,
- > envoyer un courrier-type,
- > comprendre l'apport d'un AMO...

URBAN VITALIZ VOUS ORIENTE

- vers les bons acteurs,
- vers les financements
- et vers les stratégies à suivre selon chaque situation.

Rendez-vous sur
www.urbanvitaliz.fr

POUR QUELS TYPES D'ESPACES ?

N'importe quel espace qui a été urbanisé et qui a perdu son usage, et qui ne se renouvelle pas seul.
Résidence abandonnée, ancienne usine, espaces commerciaux inexploités...

**URBANVITALIZ ACCOMPAGNE GRATUITEMENT DES PETITES COLLECTIVITÉS DE TOUTE LA FRANCE,
SUR DES TYPES DE FRICHES VARIÉS :**

Résidence abandonnée, ancienne usine, espaces commerciaux inexploités, etc.

POUR UNE REVITALISATION VARIÉE

Équipements publics, habitat / activité, renaturation, etc.

TROUVEZ FACILEMENT DE L'AIDE EN 3 ÉTAPES



QUELQUES EXEMPLES D'APPUI

COMMENT ACHETER UNE FRICHE DONT LE PROPRIÉTAIRE NE RÉPOND PAS ?

- > Comment trouver les informations nécessaires
- > Stratégie de contact du propriétaire
- > Acteurs conseils et leurs contacts

“Votre intervention m'a permis de vérifier si je n'avais pas fait d'erreur dans mes démarches jusqu'ici. Grâce à vous j'ai pu prendre rendez-vous avec l'Etablissement Public Foncier de ma région”.

Bernard CRÉZÉ, maire de La Frette (Isère)

QUELS FINANCEMENTS SELON L'ÉTAT DE MON SITE ET L'USAGE ENVISAGÉ ?

- > Financements disponibles
- > Acteurs pouvant apporter une aide et leurs contacts (SAFER, Agence de l'Eau, DDT, etc.)

UNE DÉMARCHE COFINANCÉE PAR :



Contact : friches@beta.gouv.fr